

Postulat

Pour un réseau hydrothermique à Nyon

L'hydrothermie dans le lac Léman, un réservoir (d'économies) d'énergie (renouvelable)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lausanne, l'EPFL, Pully, Ouchy, Tolochenaz, Morges, Rolle, Genève, Saint-Gingolph, Annecy ont quelque chose en commun : une installation d'hydrothermie, soit opérationnelle, soit en construction, soit en projet.

Il s'agit d'un mode de chauffage vertueux exploitant l'eau du lac Léman pour chauffer et refroidir les bâtiments. Cela prend la forme d'une « boucle d'eau », l'énergie est là, il faut juste s'en servir.

Aujourd'hui, les Services industriels de Genève prévoient à l'horizon 2045, de développer le projet GeniLac qui a pour but d'exploiter les eaux du lac pour fournir de la chaleur et du froid. Il devrait permettre d'économiser 70 GWh d'électricité par an. Ce sera une extension du réseau actuel auquel est raccordé l'ONU, avec une boucle destinée au centre-ville et une autre au secteur de l'aéroport.
« L'installation permettra une diminution de 80 % de la consommation d'électricité pour la climatisation et de 80 % des émissions de CO₂ pour le chauffage ».

Dans la même idée, les Services industriels de Lausanne vont réaliser de nouvelles centrales thermiques pour couvrir peut-être jusqu'à 75% des besoins en chaleur de la ville avec cette énergie renouvelable via le chauffage à distance.

À Annecy, il a été inauguré le réseau de chaleur lacustre « ali énergie » permettant d'alimenter tout un quartier en chauffage, en eau chaude sanitaire et en refroidissement.

François Maréchal, professeur à l'EPFL, spécialiste des systèmes énergétiques, estime que *« l'énergie des lacs couvrira 30 % de nos besoins en chauffage. Environ un bâtiment sur trois situé dans une région dense et assez proche d'un lac bénéficiera d'un chauffage urbain connecté à une ressource renouvelable, dont l'hydrothermie, une super-ressource ».*

- réservoir énergétique local, 100% renouvelable ;
- énergie gratuite, prix de revient stable pour le consommateur ;
- moindre dépendance aux énergies fossiles – anticipation des exigences énergétiques futures ;
- exploitation et maintenance simplifiées.

Pour un projet, des études doivent confirmer le potentiel énergétique du lac et les aspects techniques comme l'endroit optimal de pompage et de rejet selon divers facteurs (température de l'eau, courants, topographie des fonds, nature des sédiments, etc.), et en tenant compte des autres usagers (pêcheurs, plaisanciers,...).

L'hydrothermie (et aussi par exemple la récupération de chaleur sur la station d'épuration) constituent une possibilité opportune sans faire "une usine à gaz" pour autant.

Urgence climatique et transition énergétique nécessitent de considérer sérieusement cette solution technique qui paraît tellement logique... avec le réseau de chauffage à distance.

En conclusion, nous demandons à la Municipalité :

- d'étudier la possibilité de création d'une centrale à l'échelle de Nyon.

En outre, nous encourageons la Municipalité au développement d'un partenariat public-privé.

Nous proposons au Conseil communal de renvoyer directement ce postulat à la Municipalité et la remercions d'ores et déjà pour sa réponse.

Olivier Monge

Pour le PLR

Ainsi fait à Nyon, le 2 octobre 2023

GeniLac

https://ww2.sig-ge.ch/collectivites/offres-energies/thermique-renouvelable/solutions_genilac

<https://ww2.sig-ge.ch/actualites/genilac-un-reseau-thermique-ecologique-se-deploie-la-jonction>

EnerLac dans l'ouest lausannois

<https://www.energie360.ch/fr/references/reseau-energetique-enerlac/>

Services industriels de Lausanne

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/services-industriels/a-propos-sil/nos-activites/chauffage-a-distance/production-energie-renouvelable/hydrothermie.html>